

Réponses des candidat·e·s

Nous avons communiqué avec les candidat·e·s se présentant dans l'une des quatre circonscriptions touchant le territoire de la région Centre-du-Québec¹ pour leur demander de répondre aux questions suivantes :

1. Nous vous invitons à vous présenter brièvement en précisant les raisons vous ayant motivé à présenter votre candidature et à joindre ce parti politique, ainsi que vos engagements envers les citoyen·ne·s de votre circonscription.
2. Quel rôle jouera votre parti pour lutter contre la montée de l'antiféminisme et de la haine envers les femmes et les groupes marginalisés, tels que les personnes immigrantes et les personnes de la diversité sexuelle et de genre? Quelles mesures concrètes proposerez-vous pour mettre fin à la violence, en particulier pour soutenir les victimes de violence conjugale et empêcher les féminicides?
3. Que propose votre parti concernant les demandes de financement des organismes communautaires? Êtes-vous disposé·e à exiger l'annulation de la fusion du FAACA et du FQIS?
4. Le parti que vous représentez est-il disposé à s'engager à mettre en pratique l'ADS+ lors de l'examen des budgets et à formuler des suggestions visant à réduire les inégalités et à promouvoir l'équité pour toutes et tous? Êtes-vous prêt·e à vous engager à utiliser l'ADS+ dans l'analyse des politiques publiques et des projets de loi?
5. Qu'êtes-vous prêt·e à faire pour vraiment écouter et comprendre les besoins des citoyen·ne·s, ainsi que ceux des organismes qui les représentent dans votre circonscription? De quelle manière vous engagez-vous à dénoncer les abus qui menacent l'intégrité démocratique au sein de votre parti ou du gouvernement?

Conclusion de l'exercice

- ✓ Trois candidates et quatre candidats ont transmis une réponse en lien avec nos questions.
- ✓ Cinq candidat·e·s ont répondu en totalité à nos questions.
- ✓ Le bureau du parti conservateur nous a écrit pour nous expliquer pourquoi les candidat·e·s ne répondraient pas à notre demande.
- ✓ Un candidat est du PVQ, une candidate est de QS, un candidat est du PQ, deux candidats et deux candidates du PLQ.
- ✓ Quatre candidat·e·s sont dans la circonscription Arthabaska-Érable, une candidate de Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie, un candidat de Drummond — Bois-Francs et une candidate de Nicolet-Bécancour.
- ✓ L'ensemble des réponses des candidat·e·s ayant répondu se trouve en annexe.

¹ Les quatre circonscriptions sont : Arthabaska-Érable, Drummond — Bois-Francs, Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie et Nicolet — Bécancour.

Pour faciliter votre réflexion

Pour faire un choix éclairé, nous vous suggérons de consulter le [Comparateur de plateformes électorales des partis](#) présenté par Radio-Canada et mis à jour en continu².

En date du 20 septembre, voici les engagements des partis en lien :

Avec notre 2^e question (voir la section « lutte contre la violence » dans l'onglet « sécurité » du comparateur de plateformes électorales) :

Coalition Avenir Québec

La CAQ promet une enveloppe de 53,4 millions \$ sur 4 ans pour ajouter une ressource dans chacune des 164 maisons d'aide et d'hébergement aux femmes victimes de violence conjugale de la province, et pour construire 8 maisons offrant un service d'urgence pour soutenir et héberger les victimes de violence conjugale à court terme.

Parti Québécois

Le PQ s'engage à construire six maisons d'hébergement de première étape (70 à 80 nouvelles places) pour Montréal, Laval, Lanaudière, la Montérégie, l'Outaouais et la Capitale-Nationale. De plus 35 M\$ seront investis sur quatre ans pour les maisons d'hébergement de première étape, et 52 M\$ sur la même période pour les maisons de deuxième étape.

Québec Solidaire

Sous un gouvernement solidaire, un ministère des Femmes et de l'Égalité des genres serait mis en place, dans le but de lutter contre les violences faites aux femmes.

Parti Libéral du Québec

Parmi les 40 000 logements sociaux et abordables promis par le PLQ, une large partie servirait de maisons de répit de deuxième étape.

Avec notre 3^e question (voir la section « services sociaux » dans l'onglet « Réseau de la santé » du comparateur de plateformes électorales) :

Parti Libéral du Québec

Les libéraux promettent 200 M\$ de plus sur quatre ans dans le réseau communautaire et de financer le réseau à la mission, plutôt que par projet. Le PLQ promet de mettre en place une commission spéciale sur la santé mentale des jeunes. Le PLQ promet de déposer une loi pour encadrer strictement les plateformes de jeu en ligne actives au Québec pour, entre autres, interdire les publicités (comme pour le tabac).

² Notez que les enjeux féministes ne sont pas traités dans un onglet distinct. Il faut plutôt examiner chaque catégorie pour identifier les mesures qui affecteront la réalité des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et de genre.

Québec Solidaire

Un gouvernement solidaire injecterait 1 G\$ de plus par années dans les services communautaires et financerait les groupes communautaires en fonction de leur mission et non par projet. QS réviserait le Programme de soutien aux organismes avec des intervenants. QS étendrait l'accès aux services d'évaluation neuropsychologique pour les enfants et adultes à travers le système public.

Pour mieux identifier et connaître les candidat·e·s de votre circonscription

Avec le changement de carte électorale et l'ajout de deux circonscriptions, il peut être difficile d'identifier notre propre circonscription.

L'outil créé par le journal de Montréal, vous permet d'identifier facilement les candidat·e·s qui se présentent dans votre circonscription. Il vous suffit de rentrer le nom de votre municipalité.

De plus, en cliquant sur le/la candidat·e, vous aurez accès au lien vous transférant au site officiel de leur parti.

Voici le lien de l'outil : [Découvrez qui sont les candidats dans votre circonscription | JDM](#)

Pour vous aider à comparer vos opinions avec celles des partis

La boussole électorale de Radio-Canada a été développée par des politicologues.

Il s'agit de répondre à plusieurs questions qui abordent différents enjeux abordés lors de la présente campagne électorale.

Voici le lien de la boussole : [Boussole électorale - Élections Québec 2026 - Radio-Canada](#)

En lien avec les enjeux liés à la pauvreté

La TCMFCQ, membre du Collectif de lutte contre la pauvreté du Centre-du-Québec (CLCP CQ), vous transmettra les réponses des candidat·e·s qui auront répondu aux questions suivantes. Celles-ci ont été transmises par le CLCP CQ qui a demandé une réponse, au plus tard, le 24 septembre 2026³.

1. Quelles actions concrètes vous prendrez, dès la prochaine législature, pour réduire la pauvreté dans le Centre-du-Québec et partout au Québec?
2. Comment comptez-vous agir sur le coût de la vie, le logement abordable et l'insécurité alimentaire dans nos municipalités?
3. Que proposez-vous pour offrir des emplois stables et accessibles, surtout aux femmes et aux jeunes?
4. Quels gestes précis prévoyez-vous pour améliorer l'accès aux soins de santé et à l'éducation pour les plus vulnérables?
5. Êtes-vous favorable à l'adoption d'un revenu minimum garanti provincial? Si oui, selon quelles modalités?

³ Dès que le CLCP CQ nous transmettra l'information, nous vous la ferons parvenir par courriel.

ANNEXE

Jonathan Croteau, candidat pour le Parti Vert du Québec (PVQ) Circonscription d'Arthabaska - Érable

Réponse à la 1^{ère} question :

Une des principales raisons qui m'a poussé à présenter ma candidature est mon besoin d'agir pour la transition socioécologique féministe. Il est primordial pour moi de considérer les générations futures dans nos manières d'organiser et de développer nos territoires. C'est aussi une manière de pouvoir se reconnecter entre êtres humains et la nature. J'ai l'impression qu'on s'éloigne de ces liens précieux, alors je veux infuser cette énergie d'authenticité et de conscience personnelle et collective dans la sphère politique. J'ai débuté une maîtrise en sécurité alimentaire à l'automne 2025 et j'ai pu prendre conscience que le modèle de société tel qu'on le connaît tend vers l'insécurité alimentaire. Il est primordial pour moi de remédier à la situation en promouvant une loi-cadre sur le droit à l'alimentation ce qui obligera le gouvernement à agir dans ce sens. Cela peut prendre différentes formes comme les coupons nourriciers, les plateformes de glanage (comme Artha-Récolte), un marché public mobile, etc. Pour moi, une des initiatives à mettre absolument de l'avant est un programme d'alimentation scolaire universel dans toutes les écoles publiques du Québec. Le but est de favoriser l'alimentation locale et de soutenir les productrices et producteurs agricoles dans leur travail tout en allégeant la charge mentale des familles avec la préparation des lunchs, tâche attribuée majoritairement aux femmes. Le revenu est le déterminant principal de la sécurité alimentaire, alors on ne peut parler de sécurité alimentaire sans parler de réduction de la pauvreté (de logement, d'augmentation du revenu, du financement du communautaire). Ce sont des raisons qui m'ont porté vers le Parti Vert. Je suis en accord avec la vision que ce parti propose et j'aime le fait que ce soit un plus petit parti. Il n'y a pas d'organisation à l'échelle de la circonscription, ce qui fait que j'ai peu de ressources, mais j'ai l'impression d'être moins contraint par une ligne de parti. Je trouve mon équilibre en donnant ma couleur tout en restant authentique dans le processus. Cela me permet aussi de développer mes compétences d'acteur de changement, ce que la maîtrise que je réalise actuellement tente de m'amener aussi. En tant que candidat et représentant de la population de la circonscription d'Arthabaska-L'Érable, je m'engage :

- À rencontrer les gens et comprendre leur réalité ;
- À être disponible pour écouter leurs préoccupations ;
- À concerter la population sur les enjeux qui les touche ;
- À créer un fonds pour l'appui des organismes communautaires dans la région (don d'au minimum 15 % du salaire de député par an pour les 4 ans de mandat) ;
- À promouvoir des valeurs d'inclusion, d'équité, de respect, de bienveillance et d'altruisme ;
- À développer une vision, des actions et des moyens avec les citoyen.nes à l'échelle de la résilience aux changements climatiques ;
- À améliorer l'environnement alimentaire (promotion de produits locaux et d'une saine alimentation).

Réponse à la 2^e question :

Le Parti Vert jouera un rôle important pour contrer la montée de l'antiféminisme et de la haine. On prône l'équité et on rejette les formes d'oppressions et la hiérarchie entre les êtres humains. Nous avons un positionnement féministe intersectionnel, écoféministe, décolonial et transinclusif, qui est explicitement inscrit dans notre programme. Le Parti Vert vise une société où l'intégrité de chaque personne est respectée tout en favorisant la prise de conscience de soi et des autres. Nous voulons créer une société de confiance et d'altruisme. On souhaite autant une reconnexion avec les autres qu'avec la nature (le concept de reliance), des milieux de vie sains qui incitent la convivialité et qui nous aident à trouver notre paix intérieure. Une paix qui se cultive d'abord en nous pour qu'elle puisse se refléter dans la société.

Réponse à la deuxième partie de la 2^e question (sur les moyens concrets) :

- Un logement abordable pour toutes les personnes qui fuient de la violence, au-delà des maisons, offrir une voie possible de se reconstruire à la suite de la violence ;
- Un financement accru des maisons d'accueil pour les femmes victimes de violence conjugales pour que toutes femmes puissent se sentir en sécurité à tout moment ;
- Sensibilisation à l'école par l'intégration de programmes éducatifs obligatoires contre la discrimination de genre et les violences sexuelles ;
- Donner des outils dans le programme scolaire pour mieux se comprendre et gérer ses émotions ;
- Valorisation de la santé et du bien-être des hommes et des femmes (toujours dans les programmes scolaires);
- Un encadrement rigoureux de la haine sur les plateformes numériques et le rejet des idéologies de domination ;
- Des services de santé entièrement publics et gratuits adaptés spécifiquement aux besoins des femmes et des personnes LGBTQIAPN+ (incluant des cliniques et suivis de transition pour les personnes trans).

Réponse à la 3^e question :

Le parti est en soutien au rehaussement du financement des organismes communautaires afin de renforcer le filet social. Cela signifie une diversification des moyens de financement comme par celui par mission et non seulement par projet. Je soutiens aussi l'indexation des subventions selon l'indice des coûts de fonctionnement du communautaire. En ce sens, je suis pour l'annulation de la fusion du FAACA et du FQIS. Je suis pour faciliter l'obtention de subventions et diminuer la lourdeur administrative liée aux demandes pour appliquer au fonds en gardant ces fonds actifs et en augmentant leurs moyens financiers.

Réponse à la 4^e question :

Le Parti Vert s'engage à mettre en pratique l'ADS+ lors de l'examen des budgets et à formuler des suggestions afin de réduire les inégalités et à promouvoir l'équité pour toutes et tous. J'ai quelques expériences dans le domaine de la coopération internationale et j'ai pu constater l'importance de l'analyse ADS+ dans l'élaboration de projets. La reconnaissance des femmes, de ce qu'elles sont et ce

qu'elles font au sein des sociétés est un pivot central dans le développement des communautés ici comme ailleurs.

Réponse à la 5^e question :

Pour bien comprendre les besoins des personnes, des organismes et des entreprises qui représentent la circonscription, je ferai le tour des municipalités qui la compose. Cette tournée réalisée dans les 16 municipalités de la circonscription vise à rassembler les acteurs du milieu par localité afin de connaître leurs besoins et les actions qu'ils souhaitent mettre en place.

Ces actions seront sujettes à des propositions à l'Assemblée dans le but d'améliorer les conditions de vie de la population. Tout abus qui menace l'intégrité démocratique sera fortement dénoncé. La politique est pour servir la population dans son ensemble et assurer le maintien de la qualité de nos milieux de vie et du bien-être des gens. Tout ce qui vient à l'encontre de ces éléments mérite d'être attendu par toutes et tous. Pour moi, le mode de scrutin actuel illustre ce manque de démocratie où la représentation à l'Assemblée doit refléter les votes obtenus pour les partis. Je m'engage à faire des déclarations publiques ou des communiqués de presse pour que les gens prennent connaissance des abus dans le système. Le commissaire à l'éthique et à la déontologie est un atout et un allié afin d'assurer l'intégrité démocratique.

**Stéphanie Poirier, candidate pour Québec solidaire (QS)
Circonscription Arthabaska - Érabale**

Réponse à la 1^e question :

Ayant grandi et habitant à Victoriaville, Stéphanie Poirier s'intéresse depuis longtemps à la politique. Bachelière en économie, elle comprend la gestion complexe des finances de l'État, et tout au long de ses études, du collégial à la maîtrise, elle s'est impliquée dans le mouvement étudiant. Son parcours professionnel diversifié témoigne de son empathie et de son engagement. Ayant travaillé comme conseillère en finance personnelle, elle connaît les enjeux vécus par les personnes et les familles de la région. Son emploi actuel en économie sociale lui permet de soutenir l'émergence d'entreprises à fort impact social ou environnemental. En tant que seule femme candidate dans sa circonscription, Stéphanie veut mettre de l'avant les enjeux féministes et l'importance des femmes en politique. Portée par ses valeurs humanistes et progressistes, elle veut se mettre au service de la population d'Arthabaska-L'Érabale pour en faire une circonscription plus juste, plus durable.

Stéphanie croit qu'il faut pouvoir vivre dignement tout en protégeant notre territoire pour les générations futures. On peut agir sur les enjeux du quotidien tels que le coût trop élevé du logement ou de l'alimentation, et mieux répartir la richesse par une fiscalité plus équitable. La candidate solidaire souhaite aussi défendre les terres agricoles, les érablières et les ressources comme l'eau potable face aux pressions qui menacent nos milieux de vie. Avec les producteurs, les organismes locaux, les groupes environnementaux et les communautés, Stéphanie Poirier travaillera pour un développement économique, social et écologique qui soit responsable et juste.

Réponse à la 2^e question :

Un gouvernement solidaire mettra en place des politiques publiques visant à freiner les discours masculinistes et à lutter contre le harcèlement et les violences faites aux femmes, notamment par le biais de la création d'un ministère des Femmes et de l'Égalité des genres afin de faire la lutte contre les violences faites aux femmes une priorité.

Réponse à la deuxième partie de la 2^e question (sur les moyens concrets) :

Un gouvernement solidaire financera urgemment les maisons d'hébergement pour femmes victimes et survivantes de violence et leurs enfants à la hauteur de leurs besoins pour que chacune puisse trouver le toit et l'accompagnement dont elle a besoin.

Nous nous engageons à créer un ministère des Femmes et de l'Égalité des genres afin de faire la lutte contre les violences faites aux femmes une priorité.

Rappelons que nous avons été à l'origine de la loi Gabie Renaud, qui permet aux femmes d'accéder aux antécédents de violence conjugale de leurs partenaires intimes, et nous avons réussi à la faire adopter par le gouvernement de la CAQ.

Réponse à la 3^e question :

Nous nous engageons à effectuer un rehaussement massif du financement du communautaire en augmentant le financement à la mission - des annonces suivront. Nous nous engageons également à rémunérer les stages dans les secteurs public et communautaire.

Notre député Etienne Grandmont s'est soulevé contre la fusion du FAACA et du FQIS, à laquelle nous sommes fortement opposé car elle nuit à l'autonomie des groupes communautaires engagés dans la défense collective : <https://www.facebook.com/watch/?v=1485908562955006>

Réponse à la 4^e question :

Nous nous engageons en effet à mettre en pratique l'ADS+ lors de l'examen des budgets et des politiques publiques.

Réponse à la 5^e question :

Actuellement, au Québec, les citoyens ne peuvent exercer leur droit démocratique qu'une fois aux 4 ans, dans un mode de scrutin où chaque voix ne compte pas. Un gouvernement de Québec solidaire va redonner du pouvoir au peuple. Pour consolider notre système démocratique et faire en sorte qu'il reflète réellement la volonté populaire, un gouvernement solidaire mettra en place un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire qui protégera la représentation régionale et rendra possible l'atteinte de la parité homme-femme dans les candidatures et au conseil des ministres.

De plus, pour donner une voix forte aux citoyennes et citoyens entre les moments électoraux prédéterminés, un gouvernement solidaire permettra la tenue de référendums d'initiative populaire. Ainsi, la population pourra déclencher elle-même une consultation sur un enjeu important à partir d'une pétition atteignant un seuil minimal de signatures dans un délai déterminé, comme c'est le cas dans plusieurs démocraties.

**Alex Boissonneault, candidat pour le Parti Québécois (PQ)
Circonscription d'Arthabaska - Érable**

Réponse à la 1^e question :

Mon engagement politique découle d'un désir sincère d'améliorer la qualité de vie des gens de sa région, tant sur le plan économique que social. Et il en va de même pour mes 4 enfants, pour qui il veut participer à construire la meilleure société possible, plus juste et plus équitable. C'est pour cette raison, et pour défendre la langue et la culture du peuple québécois, que je porte fièrement l'idéal indépendantiste. Mon approche se distingue par une grande écoute qui lui permet de saisir rapidement les enjeux humains derrière les projets, les idées ou les défis.

Réponse à la 2^e question :

Le Parti Québécois a toujours été au rendez-vous pour faire avancer les droits. Et nous le serons encore demain. Parce qu'en matière d'égalité, il n'y aura aucun recul.

Réponse à la deuxième partie de la 2^e question (sur les moyens concrets) :

L'adoption du projet de loi Gabie Renaud, un outil si crucial pour mieux protéger les victimes de violence conjugale, a profondément marqué la fin de notre session parlementaire au Parti Québécois. C'était un véritable privilège de participer activement à ces travaux et de clore la législature sur un geste aussi porteur de sens. En ce qui concerne la sécurité des femmes, nous avons poussé pour des solutions concrètes : renforcer le système des bracelets antirapprochement, bâtir plus rapidement des maisons d'hébergement et alléger les normes excessives pour donner un souffle face à la crise du logement.

Nous sommes aussi d'avis que la fin de la violence passe par l'éducation dès l'enfance. C'est pourquoi nous proposons un plan en éducation axé sur la fin de la violence à l'école et le retour du civisme envers autrui.

Réponse à la 3^e question :

Cette proposition sera analysée avec attention et intérêt. Pour l'instant, nous ne pouvons pas nous engager officiellement, mais sachez que cette proposition sera prise en délibérée.

Réponse à la 4^e question :

C'est une proposition que nous allons analyser avec intérêt ! Encore une fois, nous allons évaluer la faisabilité de la chose et la considérer dans son intégralité !

Réponse à la 5^e question :

Nous avons toujours été un parti à l'écoute des experts et des acteurs du terrain. Ce sont eux qui connaissent les enjeux, les préoccupations et les solutions à apporter. Autant par le biais des

consultations publiques, que par les rencontres d'organismes, la présence terrain ou l'écoute des groupes, nous sommes prêts à être à l'écoute des acteurs du terrain, comme nous l'avons toujours fait.

Sébastien Lépine, bureau du Parti Conservateur du Québec (PCQ)

Aux noms des candidat·e·s des diverses circonscriptions

Bonjour,

Nous avons bien reçu vos questions. Malheureusement, en raison du fait que nous sommes une petite équipe et que nous avons reçu plusieurs dizaines de demandes de questionnaires, nous avons dû prendre la décision de ne pas donner suite à ces demandes.

Ceci dit, si vous souhaitez porter à notre attention des propositions, nous en prendrons connaissance avec intérêt.

Merci de votre compréhension, et bonne fin de journée.

Alexandra Houle, candidate pour le Parti Libéral du Québec (PLQ)

Circonscription Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie

Réponse à la 1^e question :

Aucune réponse.

Réponse à la 2^e question :

Face à une montée de la haine, le Parti libéral du Québec prône un changement de ton du discours politique pour être plus inclusif et rassembler les Québécois au lieu de diviser. Outre la montée de la haine, la montée de la violence, notamment des féminicides, est préoccupante. Le Québec manque toujours d'une véritable stratégie concertée contre la violence.

Réponse à la deuxième partie de la 2^e question (sur les moyens concrets) :

Le Québec manque toujours d'une véritable stratégie concertée contre la violence. Le Parti libéral du Québec propose depuis des années la tenue d'un sommet national sur la violence afin de réunir les corps de police, les municipalités, les experts et la société civile afin d'élaborer des pistes communes d'intervention. C'est tous ensemble que nous allons pouvoir avoir un véritable portrait de cet enjeu et mettre en place des solutions efficaces.

Réponse à la 3^e question :

Le Parti libéral du Québec a voté contre le projet de loi 7 qui fusionnait du FAACA et du FQIS. De manière plus générale, nous reconnaissons les organismes communautaires comme des partenaires essentiels du filet social québécois. Ils ne sont pas de simples fournisseurs de services ni des sous-traitants de l'État : ils sont des acteurs de proximité, enracinés dans leur milieu, capables d'identifier

rapidement les besoins, de rejoindre les personnes les plus vulnérables et de proposer des réponses adaptées à la réalité du terrain. Pour nous, soutenir le communautaire n'est pas une dépense, mais un investissement dans nos communautés, dans la prévention et dans la qualité de vie des Québécoises et des Québécois. Le travail des organismes contribue à prévenir l'aggravation des crises sociales, à briser l'isolement, à soutenir les familles, les jeunes, les aînés et les personnes vulnérables, ainsi qu'à alléger la pression sur les réseaux publics, notamment en santé, en services sociaux, en logement, en sécurité alimentaire et en défense des droits. Nous considérons que le gouvernement doit développer une véritable relation de partenariat avec le milieu communautaire, fondée sur la confiance, l'écoute et la reconnaissance de son expertise. Cette relation doit aussi respecter l'autonomie des organismes, leur capacité de définir leurs priorités, leurs approches et leurs pratiques, plutôt que de les enfermer dans une logique de reddition de comptes excessive ou de financement par projets ponctuels. Nous appuyons le principe d'un financement plus stable, plus prévisible et mieux adapté aux coûts réels des organismes, particulièrement par le soutien à la mission globale. Les organismes doivent pouvoir consacrer leurs énergies à leur mission et aux personnes qu'ils accompagnent, plutôt qu'à une recherche constante de financement. Les enjeux de main-d'œuvre, de rétention, de conditions de travail, de locaux et d'indexation doivent être traités comme des conditions essentielles à la pérennité du filet social.

Réponse à la 4^e question :

Il y a actuellement des projets pilotes en ADS+ sont en cours au sein du gouvernement du Québec, notamment sur la maltraitance envers les personnes âgées, les services du Curateur public, l'équité salariale, l'industrie de la construction et l'accès à la justice. Nous ferons preuve d'ouverture pendant que les projets pilotes suivent leurs cours.

Réponse à la 5^e question :

Je crois qu'une démocratie saine repose d'abord sur l'écoute et le dialogue. Si je suis élue, je m'engage à maintenir une présence active et accessible sur le terrain afin de demeurer en contact constant avec les citoyennes, les citoyens et les organismes qui connaissent le mieux les réalités de notre milieu. Concrètement, je souhaite mettre en place des rencontres avec les organismes communautaires, les acteurs économiques, les municipalités et les groupes citoyens afin de créer de véritables espaces d'échange. Enfin, je m'engage à rendre compte régulièrement des préoccupations qui me seront partagées et à agir comme un lien efficace entre notre communauté et les instances gouvernementales, dans un esprit de transparence, de respect et de collaboration.

Je considère que le rôle d'une députée est de représenter d'abord les citoyennes et les citoyens de sa circonscription. Si je suis témoin d'une situation qui porte atteinte à l'intégrité démocratique, je m'engage à la dénoncer de façon responsable, à utiliser les mécanismes de contrôle et les instances appropriées et à demander les correctifs nécessaires.

Colin Hendry, candidat pour le Parti Libéral du Québec
Circonscription Drummond – Bois-Francs

Réponse à la 1^e question :

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de m'accorder cette occasion de présenter au Mouvement des femmes Centre du Québec ma position ainsi que celle de ma formation politique sur les enjeux fondamentaux que vous soulevez.

Je pose ma candidature sous la bannière du Parti libéral du Québec parce que je crois profondément en un Québec juste, inclusif et rassemblé autour de la dignité humaine.

Mon engagement prend sa source dans mon histoire personnelle. J'ai été élevé par une mère monoparentale. En travaillant dans le milieu universitaire, au contact quotidien d'étudiantes et d'étudiants venus de tous les horizons, elle m'a transmis des valeurs cardinales de respect envers les femmes, d'ouverture à l'autre et de tolérance. Ma partenaire de vie étant elle-même issue de l'immigration, je vis et constate au quotidien la richesse de la diversité, mais aussi les défis d'intégration et d'inclusion auxquels font face de nombreuses familles. Ce parcours nourrit ma volonté ferme d'agir pour une société où chaque personne trouve sa place en toute sécurité.

Réponse à la 2^e question :

Face à la montée de la haine envers les femmes, les personnes immigrantes et les personnes de la diversité sexuelle et de genre, le Parti libéral du Québec prône un changement de ton clair dans le discours politique, nous devons rassembler les Québécoises et les Québécois plutôt que d'alimenter la division. Notre parti prône une politique de tolérance zéro face aux discours haineux et aux dérives antiféministes. Outre la montée de la haine, la hausse de la violence et tout particulièrement des féminicides est extrêmement préoccupante.

Réponse à la deuxième partie de la 2^e question (sur les moyens concrets) :

Le Québec manque toujours d'une véritable stratégie concertée contre la violence. C'est pourquoi le PLQ propose depuis des années la tenue d'un Sommet national sur la violence. Cette initiative permettra de réunir les corps de police, les municipalités, les experts, les maisons d'hébergement, les CALACS et la société civile afin d'élaborer un portrait réel de la situation et de mettre en place des pistes d'intervention communes et efficaces.

Réponse à la 3^e question :

Le Parti libéral du Québec a voté contre le projet de loi 7, qui a ordonné la fusion du FAACA et du FQIS. De manière plus générale, nous reconnaissons les organismes communautaires comme des partenaires essentiels du filet social québécois. Vous n'êtes pas de simples fournisseurs de services ni des sous-traitants de l'État, vous êtes des acteurs de proximité, enracinés dans votre milieu, capables d'identifier rapidement les besoins et de joindre les personnes les plus vulnérables.

Soutenir le milieu communautaire n'est pas une dépense, mais un investissement direct dans la prévention et la qualité de vie des Québécois. Le gouvernement doit établir avec vous une relation de partenariat fondée sur la confiance, l'écoute et le respect de votre autonomie. Cela implique de

privilégier le soutien à la mission globale, avec un financement stable, prévisible, pluriannuel et mieux adapté aux coûts réels des organismes, plutôt qu'une logique de financement par projets ponctuels ou une reddition de comptes excessive, et de traiter les enjeux de main-d'œuvre, de rétention, de conditions de travail, de locaux et d'indexation comme des conditions essentielles à la pérennité de notre filet social.

Réponse à la 4^e question :

Des projets pilotes en ADS+ sont actuellement en cours au sein du gouvernement du Québec (notamment sur la maltraitance envers les personnes âgées, les services du Curateur public, l'équité salariale, l'industrie de la construction et l'accès à la justice). Nous ferons preuve d'ouverture et d'attention pendant que ces projets pilotes suivent leur cours, afin de déterminer la meilleure façon d'intégrer des analyses d'impact social et d'équité dans l'examen des politiques publiques, des projets de loi et des budgets.

Réponse à la 5^e question :

Une démocratie saine repose d'abord sur l'écoute, le dialogue et le respect des contre-pouvoirs. À l'échelle locale, si je suis élu, je m'engage à maintenir une présence active et accessible sur le terrain. Je mettrai en place des rencontres régulières avec les organismes communautaires, les acteurs économiques, les municipalités et les citoyens afin de créer de véritables espaces d'échange, de porter fidèlement vos réalités à l'Assemblée nationale et de rendre compte de mes actions dans un esprit de transparence et de collaboration.

Le rôle d'un député est de représenter d'abord les citoyennes et les citoyens de sa circonscription. Si je suis témoin d'une situation qui porte atteinte à l'intégrité démocratique que ce soit au sein de mon parti ou du gouvernement, je m'engage à la dénoncer de façon responsable, à utiliser les mécanismes de contrôle appropriés et à exiger les correctifs nécessaires. De plus, notre formation dénonce l'utilisation précipitée de procédures d'exception (comme le bâillon) qui privent la société civile de son droit fondamental d'être entendue.

Envers les citoyennes et citoyens de notre circonscription, je serai un député présent, accessible et déterminé à faire valoir vos droits.

**Sophie Martinbeault, candidate pour le Parti Libéral du Québec
Circonscription Nicolet-Bécancour**

Réponse à la 1^e question :

Mon souhait est de représenter les intérêts des citoyennes et des citoyens de ma circonscription.

En tant qu'enseignante à la formation professionnelle en agriculture et suite à mon passage en politique municipale j'ai côtoyé plusieurs réalités de la région. Ces expériences m'ont permises de prendre connaissances des enjeux régionaux et nationaux.

J'ai choisi le Parti libéral du Québec puisque les valeurs dont le respect des libertés individuelles et la justice sociale sont mises de l'avant. Je suis également convaincue qu'une saine gestion des finances

publique pourra nous permettre de supporter les différentes missions de l'État dont la contribution à différents programmes sociaux.

Je m'engage à représenter les enjeux des citoyennes et des citoyens de ma circonscription à l'Assemblée Nationale et à travailler à la mise en place de solutions face aux différentes problématiques du territoire en y incluant les groupes concernés. Je m'engage à aller régulièrement à la rencontre des différents organismes du territoire afin de mieux porter leur voix.

Mon souhait est de représenter d'abord et avant tout les intérêts des citoyennes et des citoyens de ma circonscription.

Réponse à la 2^e question :

Le parti libéral du Québec propose un sommet national sur la violence. Une telle concertation permettrait de mettre en place des mesures adéquates à l'échelle nationale. Le Parti libéral du Québec souhaite tenir un discours inclusif envers les groupes marginalisés. Nous souhaitons rassembler au lieu de diviser. Nous reconnaissons la montée des discours haineux. Nous croyons que nous devons d'abord et avant tout montrer l'exemple en tant que formation politique dans les discours que nous véhiculons et dans les politiques que nous adoptons.

Réponse à la deuxième partie de la 2^e question (sur les moyens concrets) :

Il s'agit d'un enjeu d'importance. Certainement qu'une partie de la solution se trouve dans l'éducation. Il faut faire de la sensibilisation auprès de nos jeunes hommes et de nos jeunes femmes afin de reconnaître ce qu'est la violence.

Il faut soutenir les ressources d'aides pour les femmes et hommes victimes de violence notamment les maisons d'hébergement.

Il y a également des ressources d'aide pour hommes violents qui pourraient être développées davantage.

Finalement, dans une optique de prévention, faire de la santé mentale une priorité nationale.

Réponse à la 3^e question :

Le Parti libéral du Québec s'est positionné contre le projet de loi 7 qui fusionnait du FAACA et du FQIS. Nous reconnaissons les organismes communautaires comme des partenaires essentiels du filet social québécois. Ils ne sont pas de simples fournisseurs de services ni des sous-traitants de l'État : ils sont des acteurs de proximité, enracinés dans leur milieu, capables d'identifier rapidement les besoins, de rejoindre les personnes les plus vulnérables et de proposer des réponses adaptées à la réalité du terrain. Le parti Libéral du Québec s'engage à tenir les 5 rencontres demandées par le mouvement communautaire.

Nous respectons l'autonomie des organismes, leur capacité de définir leurs priorités, leurs approches et leurs pratiques, plutôt que de les enfermer dans une logique de reddition de comptes excessive.

C'est pourquoi le Parti libéral du Québec appuie le principe d'un financement plus stable, plus prévisible et mieux adapté aux coûts réels des organismes. Nous appuyons donc d'un financement à la

mission plutôt qu'à un financement par projet. Nous croyons que les organismes doivent pouvoir se consacrer à leur mission et aux personnes qu'ils accompagnent.

Réponse à la 4^e question :

Nous n'avons pas de position spécifique sur l'ADS+. Il y a actuellement des projets pilotes en ADS+ sont en cours au sein du gouvernement du Québec, notamment sur la maltraitance envers les personnes âgées, les services du Curateur public, l'équité salariale, l'industrie de la construction et l'accès à la justice. À titre personnel, je serais ouverte à utiliser l'ADS+.

Réponse à la 5^e question :

Je compte aller régulièrement à la rencontre des organismes de ma circonscription afin de les représenter adéquatement à l'assemblée nationale. J'ai déjà travaillé au cours de ma campagne et pré-campagne à établir un climat de confiance et d'écoute face à leurs enjeux.

L'intégrité est une valeur qui est essentielle pour la poursuite de mon parcours en politique. Je n'hésiterai jamais à dénoncer les abus qui menacent l'intégrité démocratique. Advenant une telle situation, je dénoncerai le tout aux autorités compétentes.

**Thomas Guérette, candidat pour le Parti Libéral du Québec
Circonscription Arthabaska-Érable**

Réponse à la 1^e question :

Aucune réponse.

Réponse à la 2^e question :

Face à une montée de la haine, le Parti libéral du Québec prône un changement de ton du discours politique pour être plus inclusif et rassembler les Québécois au lieu de diviser. Outre la montée de la haine, la montée de la violence, notamment des féminicides, est préoccupante. Le Québec manque toujours d'une véritable stratégie concertée contre la violence.

Réponse à la deuxième partie de la 2^e question (sur les moyens concrets) :

Le Parti libéral du Québec propose depuis des années la tenue d'un sommet national sur la violence afin de réunir les corps de police, les municipalités, les experts et la société civile afin d'élaborer des pistes communes d'intervention. C'est tous ensemble que nous allons pouvoir avoir un véritable portrait de cet enjeu et mettre en place des solutions efficaces.

Réponse à la 3^e question :

Le Parti libéral du Québec a voté contre le projet de loi 7 qui fusionnait du FAACA et du FQIS. De manière plus générale, nous reconnaissons les organismes communautaires comme des partenaires essentiels du filet social québécois. Ils ne sont pas de simples fournisseurs de services ni des sous-

traitants de l'État : ils sont des acteurs de proximité, enracinés dans leur milieu, capables d'identifier rapidement les besoins, de rejoindre les personnes les plus vulnérables et de proposer des réponses adaptées à la réalité du terrain. Pour nous, soutenir le communautaire n'est pas une dépense, mais un investissement dans nos communautés, dans la prévention et dans la qualité de vie des Québécoises et des Québécois. Le travail des organismes contribue à prévenir l'aggravation des crises sociales, à briser l'isolement, à soutenir les familles, les jeunes, les aînés et les personnes vulnérables, ainsi qu'à alléger la pression sur les réseaux publics, notamment en santé, en services sociaux, en logement, en sécurité alimentaire et en défense des droits. Nous considérons que le gouvernement doit développer une véritable relation de partenariat avec le milieu communautaire, fondée sur la confiance, l'écoute et la reconnaissance de son expertise. Cette relation doit aussi respecter l'autonomie des organismes, leur capacité de définir leurs priorités, leurs approches et leurs pratiques, plutôt que de les enfermer dans une logique de reddition de comptes excessive ou de financement par projets ponctuels. Nous appuyons le principe d'un financement plus stable, plus prévisible et mieux adapté aux coûts réels des organismes, particulièrement par le soutien à la mission globale. Les organismes doivent pouvoir consacrer leurs énergies à leur mission et aux personnes qu'ils accompagnent, plutôt qu'à une recherche constante de financement. Les enjeux de main-d'œuvre, de rétention, de conditions de travail, de locaux et d'indexation doivent être traités comme des conditions essentielles à la pérennité du filet social.

Réponse à la 4^e question :

Concernant la pratique l'ADS+, nous n'avons pas de position spécifique à ce sujet. Il y a actuellement des projets pilotes en ADS+ sont en cours au sein du gouvernement du Québec, notamment sur la maltraitance envers les personnes âgées, les services du Curateur public, l'équité salariale, l'industrie de la construction et l'accès à la justice. Nous suggérons de faire preuve d'ouverture pendant que les projets pilotes suivent leurs cours.

Réponse à la 5^e question :

Aucune réponse.